

Mercredi 20 septembre 2017

## Leuze-Péruwelz : un centre aquatique au bord de la nationale 60 ?

Les deux Villes ont introduit un dossier à la Région pour la construction d'une nouvelle piscine, le long de la N60. Une localisation qui serait idéale.

• Pierre-Laurent CUVELIER

Ce n'est un secret pour personne, les piscines publiques coûtent cher à entretenir, de surcroît quand elles souffrent du poids des années.

Dans les communes voisines de Leuze et de Péruwelz, qui disposent d'infrastructures vieillissantes, ses gestionnaires mesurent bien la réalité du problème.

Si chacune des entités a introduit un programme de rénovation de sa piscine, une idée fait son chemin depuis trois ans. Pourquoi ne pas s'unir en mutualisant les coûts dans la construction d'un nouveau centre aquatique, chauffé grâce à l'énergie produite par l'incinérateur de Thumaidé ?

L'intercommunale Ipalle a été le promoteur de cette réflexion autour de ce projet commun : « Tout est parti de l'échevin des Sports de Péruwelz, Willy Detombe, qui nous a demandé d'établir un diagnostic du bassin de natation de la Ville, sachant que celui-ci est assez ancien. Puis, de fil en aiguille, on a



Edi - 30224687538

Les promoteurs ont analysé plusieurs zones d'implantation, notamment le long de la N60, entre Leuze et Péruwelz.

appris qu'il y avait régulièrement des problèmes à la piscine de Leuze», retrace Gonzague Delbar, le directeur général d'Ipalle.

Entre 12 et 15 millions €

Très rapidement, au fur et à mesure des discussions menées avec l'intercommunale, une osmose s'est installée entre les autorités de Péruwelz et de Leuze. Si bien qu'elles ont décidé de rentrer un dossier conjoint, pour la création d'une piscine intercommunale, auprès de l'administration wallonne. Notons que l'entité de

Belœil a été associée à la démarche mais elle n'a pas souhaité aller plus loin. Une position « neutre », selon M. Delbar, qui ne signifie pas que la cité des princes de Ligne renonce au projet.

Quant à la ville limitrophe de Condé (E), elle s'est montrée séduite par l'idée ; reste à savoir si cela va déboucher sur un partenariat à trois ?

La balle est désormais dans le camp du gouvernement wallon qui doit réaliser les arbitrages budgétaires dans le cadre du « plan piscine ». Un programme

qui prévoit, pour rappel, l'octroi de 110 millions € de subsides afin de rénover le parc aquatique wallon.

« Il est clair que sans l'attribution de subsides, il sera impossible pour les Communes de financer le coût de ce centre aquatique, qui devrait osciller entre 12 et 15 millions €. À ce stade, on peut difficilement imaginer l'envergure du projet puisque c'est précisément l'enveloppe budgétaire qui permettra de le déterminer », indique le responsable d'Ipalle.

Toute la question est de savoir où s'établira (s'il voit le jour) ce

Sans l'attribution de subsides, le projet de création d'une piscine intercommunale tombe à l'eau...

nouveau complexe aquatique, afin que chacun s'y retrouve tant à Leuze qu'à Péruwelz.

Plusieurs lieux d'implantation ont été étudiés, dans le futur zoning Polaris notamment. Un endroit semble aujourd'hui faire l'unanimité, tant sa localisation est idéale aux confins des territoires de Leuze et de Péruwelz.

Pour vous situer, il s'agit de terrains situés le long de la nationale 60, entre la ligne TGV et le carrefour de la Barrière (Bury).

« Ce lieu a effectivement retenu notre attention mais il convient d'être très prudent car ce n'est qu'une proposition. De plus, les terrains ne nous appartiennent pas, tempère Paul Olivier, l'échevin leuzois des Sports. Maintenant, il est un fait que cette zone offre un beau potentiel et à l'avantage de se trouver à proximité de l'autoroute et à égale distance du centre de Péruwelz et de Leuze. De plus, la proximité du RAVeL en fait un atout pour la mobilité douce ».

De son côté, Ipalle verrait d'un bon œil la possibilité d'optimiser son équipement au zoning Polaris, en s'appuyant sur l'une de ses conduites pour alimenter la future piscine. ■

## Les piscines se muent en parcs de loisirs

Une piscine aux mains de deux communes, on est en droit de se demander si ce n'est pas un peu court pour assurer la viabilité du projet ?

« Les piscines actuelles de Leuze et en plein air de Péruwelz ne sont plus viables car elles nécessitent beaucoup trop de frais. En se regroupant, on parviendra, au contraire, à rationaliser les choses en limitant les dépenses dans une infrastructure moderne », souligne Gonzague Delbar.

« Si nous nous sommes unis avec Péruwelz, c'est justement



Edi - 302393969180

La piscine de Leuze, inaugurée en 1974, se limite à un bassin de 25 m. Sa fréquentation serait sans doute meilleure avec plus d'équipements.

pour créer un outil adapté à la demande », enchaîne Paul Olivier, échevin des Sports à Leuze. À travers ces propos, il convient en effet de s'interroger sur la conception des nouvelles piscines.

C'en est fini du temps où l'on enfilait simplement son maillot de bain pour effectuer quelques longueurs. À l'image du complexe Nautisport d'Enghien ou du magnifique centre aquatique de Saint-Amand-les-Eaux, leur attractivité se mesure à l'offre de loisirs qui a été développée autour.

« Aujourd'hui, on ne peut plus

imaginer construire une piscine comme il y a trente ou quarante ans. Si vous voulez faire venir la clientèle, il faut aller vers des outils équipés de jeux (toboggans et autres), d'espaces de bien-être... », affirme M. Delbar.

C'est dans cette direction que les pouvoirs publics de Leuze et de Péruwelz veulent aller à travers l'édification d'un parc aquatique ludique, de manière à attirer des visiteurs venant de bien au-delà des limites de leur territoire. Il y a de la rentabilité du projet. ■ P.-I.C.